



Peuple et Culture Gard

36, rue Florian – 30 900 NIMES - Tél. 04 66 28 79 79 - Fax : 04 66 28 79 70
e-mail. ifad30@wanadoo.fr -
Directrice : Michelle Guitard

Hors de la sphère traditionnelle bâtiment et environnement, le chantier journal "**passe l'info!**" propose une activité support de parité homme-femme. Ce support qui tient compte de l'évolution du public de l'insertion s'adresse à des personnes de tous niveaux de culture générale à la recherche d'un travail autre qu'un travail manuel. Il permet d'acquérir une qualification sociale, des savoir-faire en communication, des compétences transversales à une large part de métiers, notamment en informatique et Internet, une méthodologie de construction de réponse aux problématiques sociales rencontrées.

LE TRAVAIL

L'objectif général du projet réside dans la création d'un journal dont le rythme de parution est d'environ trois mois.

Ce journal informe sur tout ce qui se passe au niveau local et départemental en matière d'actions pour l'insertion sociale et professionnelle : formations, actions collectives, chantiers, actions humanitaires, culturelles de notre département. L'accent est également mis sur l'économie et l'emploi pour favoriser les démarches d'insertion professionnelle. Grâce à une mise en page attrayante et un vocabulaire simple et clair, il est accessible à tous.

Les toutes premières séances de travail sont consacrées à la présentation du journal, son contenu, les sujets dont il traite. C'est un premier temps d'échanges entre les « anciens » et les « nouveaux ».

La lecture des numéros déjà parus ainsi que l'étude la charte de communication du journal, dont un exemplaire est remis à chaque salarié, permettent de donner dès le départ un cadre et de définir l'étendue et les limites du champ d'action.

Les tâches se répartissent de la sorte :

- le travail de l'oral
- le travail de l'écrit
- les ateliers d'écriture
- les revues de presse
- la familiarisation avec le multimédia
- la retransmission des informations
- les temps de présentation du journal
- la distribution
- les tâches administratives



LE PUBLIC

L'équipe du journal est constituée de personnes ayant des profils variés et qui sont attirées par cette action pour de multiples raisons : renouer avec le monde du travail, rompre l'isolement, faire des rencontres, recréer un réseau, se sentir utile, retrouver une image positive d'elles-mêmes, être aidées et orientées dans leur démarches de recherche d'emploi et bénéficier de la formation complémentaire.

Les personnes sont orientées sur le chantier par divers référents (ALI, MJ, PLIE, CRM) dès lors que cette étape semble cohérente dans leur parcours.

Le chef de chantier reçoit ces personnes en entretien individuel, explique ce qu'est le journal et quelles seront les tâches à effectuer. Il prend ensuite les candidatures en tenant compte de toutes les données (formation initiale, niveau d'étude, projet professionnel, souhait de formation, difficultés rencontrées).

Il soumet les candidatures à la cellule d'accueil qui se tient au PLIE et qui procède au recrutement.

LE DISPOSITIF

Les personnes sont en contrat emploi solidarité pour une durée déterminée de 6 mois renouvelables après étude des dossiers au cas par cas (objectifs professionnels, besoins de formation, difficultés sociales, matérielles, de santé, etc.).

Chaque salarié à son entrée sur le chantier reçoit un document interne dans lequel sont présentés les actions, les formations, les services mis en place au sein de la structure.

Il reçoit également un règlement intérieur spécifique au chantier qui est lu, commenté et expliqué en groupe.

Le groupe des salariés est réuni pour les comités de rédaction les lundis et vendredis matin. C'est l'occasion de faire le point sur l'avancement des travaux, les articles en prévision, qui fait quoi.

Ce groupe est ensuite divisé en deux les mardis, mercredis et jeudis : l'un travaillant le matin et l'autre l'après-midi, chaque salarié étant amené à effectuer toutes les tâches nécessaires à la réalisation du journal.

Chaque salarié bénéficie d'un accompagnement individualisé vers l'insertion. La personne chargée du suivi effectue environ une visite sur le chantier tous les quinze jours. Suivant les besoins et les demandes elle reçoit les personnes qui le souhaitent en entretien individuel.

La formation complémentaire représente une étape importante du parcours et la participation à cette formation est forte sur le chantier. Ces formations sont principalement l'informatique bureautique, l'utilisation d'Internet et la préparation aux concours administratifs.



LES PARTENARIATS

Un partenariat important et régulier a été mis en place avec les référents de la Mission locale, la personne chargée de l'accompagnement vers l'insertion (AVI) et toutes les personnes impliquées dans le suivi des salariés ce qui permet un travail efficace.

Le journal est au service des partenaires de l'insertion. Le souhait de l'association est d'inciter d'avantage les partenaires à son utilisation : qu'il devienne non seulement un outil d'information mais également un support de médiation sociale, qu'il permette aux professionnels de travailler avec les personnes sur les questions sociales dont il traite. L'association a donc accru ses relations avec les partenaires. Elle les rencontre lorsqu'ils la sollicitent, même si l'objectif n'est pas de rédiger un article. Le but est bien de faire connaître le journal au plus grand nombre.

ACCOMPAGNEMENT DE L'ACTION

Les salariés du chantier sont invités à élire deux représentants de leur groupe. Ces représentants assisteront aux réunions du « cercle des stagiaires » qui ont lieu une fois par mois. Ces réunions organisées sous le mode des réunions du personnel et présidées par la directrice sont faites pour recueillir les différentes remarques, suggestions, critiques et propositions des salariés et des stagiaires quant au fonctionnement de l'association.

Des réunions de suivi entre la personne chargée de l'AVI et le chef de chantier sont organisées tous les quinze jours afin de mesurer l'évolution de chacun.

Des réunions de suivi et de bilan ont lieu à la Mission Départementale d'Insertion.

Le comité de rédaction est un moment fort pour faire le point sur l'avancement du journal et la répartition des tâches. Il a lieu deux fois par semaine.

EVALUATION DE L'ACTION



Chaque parution du journal fait l'objet d'un temps d'échange, autour d'un buffet. Entourés du personnel et de stagiaires de la structure ainsi que des partenaires, des personnes impliquées dans cette action et celles qui ont fait l'objet d'un article, les salariés présentent leur travail, parlent de leur choix, de ce qu'ils ont découvert. C'est un moment fort qui contribue à la valorisation de chacun et permet d'évaluer la manière dont le journal est perçu de l'extérieur.

« **passe l'info !** » est de plus en plus connu du public en difficulté et l'association reçoit beaucoup de candidatures tout au long de l'année.

De plus « **passe l'info !** » joue son rôle d'outil au service des professionnels de l'insertion. Beaucoup de structures le réclament et son champ de diffusion a été élargi. Beaucoup d'associations contactent aujourd'hui le journal pour faire connaître leurs actions au grand public.

Cette reconnaissance du travail effectué, qui se voit notamment lors des présentations officielles du journal, pèse énormément quant à la valorisation des salariés.

A RETENIR

Cette action, parce qu'elle passe par la prise en compte et la valorisation de la participation des salariés aux projets qui les concernent, suscite une plus grande implication des personnes dans leur quotidien. Elle permet la restructuration du lien social par une approche différente des structures administratives et institutions.

Etre informé, lire, s'exprimer, rencontrer les autres, les connaître mieux, être curieux de ce qui se passe autour de soi, profiter d'un réseau relationnel, autant de facteurs qui permettent de se situer et d'enclencher une démarche plus autonome, plus active, plus citoyenne.

Notre objectif pédagogique est donc basé sur l'autonomie et la valorisation des personnes.